

PUBLIÉ LE 26/11/2021 - MIS À JOUR LE 02/12/2021

Nomination des membres des Comités Français de la Pharmacopée

VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

Les 53 nouveaux membres des trois Comités Français de la Pharmacopée ont été nommés par la Directrice générale de l'ANSM pour une durée de 4 ans, à l'issue d'un appel à candidatures. Ils sont pharmaciens, médecins, ingénieurs, physico-chimistes, chimistes, biologistes, galénistes, vétérinaires et pharmacognostes. Ils apporteront leur expertise pour garantir la qualité des médicaments et la sécurité des patients.

Les Comités Français de la Pharmacopée contribuent à l'élaboration et/ou la révision des monographies de la Pharmacopée Française et de la Pharmacopée Européenne.

La pharmacopée, qu'elle soit européenne ou française, est la référence unique en matière de contrôle qualité des médicaments, que ce soit pendant les processus de développement, de production et de commercialisation des médicaments en France, en Europe et au-delà dans l'ensemble des pays ayant signé la convention relative à son élaboration. Elle concerne la composition qualitative et quantitative et les essais à effectuer sur les médicaments, sur les matières premières utilisées dans leur production et sur les intermédiaires de synthèse. Tous les producteurs de médicaments et/ou de substances à usage pharmaceutique doivent donc appliquer ces normes de qualité pour pouvoir commercialiser leurs produits dans les pays signataires.

Les membres des Comités Français de la Pharmacopée contribuent à l'élaboration et/ou la révision des monographies et des textes figurant dans le programme de travail de la Pharmacopée Française et de la Pharmacopée Européenne. Les réunions des CFP permettent de recueillir des contributions des membres en fonction de leur domaine d'expertise. Les études technico-scientifiques collégiales des projets de monographies ainsi que les débats sur les commentaires permettent la mise au point des textes de la Pharmacopée.

Liste des Comités Français de la Pharmacopée	**Champ des avis des Comités**
Substances et préparations chimiques, pharmaceutiques et radiopharmaceutiques et galénique	Toute question relative à la qualité : • des substances chimiques (principes actifs et produits finis) • des préparations pharmaceutiques (hospitalières et officinales) et radiopharmaceutiques • des formes pharmaceutiques, de pharmacotechnie, et de galénique
Produits biologiques et thérapies innovantes	Toute question relative à la qualité des produits biologiques qu'ils soient substances actives ou produits finis (ex protéines recombinantes, anticorps monoclonaux, vaccins pour usage humain et vétérinaires, allergènes, thérapie cellulaire, thérapie génique ...) et techniques de contrôle (contrôle physicochimique, contrôle microbiologique, endotoxine ...).

Plantes médicinales, huiles essentielles et homéopathie	Toute question relative à la qualité : • botanique et pharmacognosie • méthodes de préparations homéopathiques • Liste des Plantes médicinales de la Ph. Française • plantes ultramarines, chinoises, ayurvédiques • toutes les préparations à base de plantes médicinales

Nous rappelons que comme tout comité siégeant à l'ANSM et afin de satisfaire à l'impératif d'indépendance de l'expertise, les membres remplissent une déclaration publique d'intérêts (DPI) mentionnant leurs liens directs et indirects avec les entreprises et établissements dont les produits entrent dans le champ de compétences de l'ANSM ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseils intervenant dans ces secteurs.